

Image not found or type unknown



Obtention de copie de jugement

Par **moniqueb**, le **13/02/2009** à **18:10**

Bonjour, rnma sarl a été déclarée en liquidation judiciaire le 6 mars 2008 par le tribunal. Un liquidateur judiciaire a été désigné et l'annonce légale a paru dans le journal local. Mon ancienne caisse de santé me demande une copie du jugement ou une copie de l'annonce légale. Chez qui puis-je obtenir cela ? Merci;

Par **Paula**, le **15/02/2009** à **16:25**

Bonjour, rn rn Vous en demander une copie au Liquidateur Judiciaire. rn rn Il est possible également de l'obtenir au Greffe du Tribunal de Commerce. rn Cordialement